

Commune de SUZE (Drôme)
Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du
28 mai 2020

Date de convocation : 21/05/2020

Présents : Mmes Sylvie Bonnassieux, Dominique Chapelle, Bérangère Driay et Noëlle Lantheaume, MM Fabien Lombard, Sylvain Morel, Didier Rollin, Simon Thomé et Thierry Vallet

Absents : Bernard FANGEAT et Boris Gencel

Procès-verbal de l'installation du conseil municipal et de l'élection du maire.

A 20h15, la séance a été ouverte sous la présidence de M. Serge KRIER, maire sortant. Ce dernier annonce les démissions de Bernard FANGEAT et Boris Gencel.

Après l'appel nominal, Serge KRIER a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et a déclaré installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux :

- Mme Sylvie Bonnassieux,
- Mme Dominique Chapelle,
- Mme Bérangère Driay,
- Mme Noëlle Lantheaume,
- M. Fabien Lombard,
- M. Sylvain Morel,
- M. Didier Rollin,
- M. Simon Thomé,
- M. Thierry Vallet.

Dominique Chapelle, doyenne d'âge parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du maire.

Le conseil a choisi pour secrétaire Sylvain MOREL.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

I- Élection du maire

Bérangère DRIAY, seule candidate, obtient 8 voix, un bulletin blanc.

Bérangère DRIAY ayant obtenu la majorité, a été proclamée maire et a été installée.

II- Fixation du nombre d'adjoints

Les conseils municipaux peuvent déterminer librement le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, le maire propose de fixer le nombre d'adjoint à 2 : accord à l'unanimité.

III- Élection du premier adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Bérangère DRIAY, élue maire, à l'élection du premier adjoint.

Fabien LOMBARD, seul candidat, est élu avec 7 voix pour, deux bulletins blancs.

Fabien LOMBARD ayant obtenu la majorité des suffrages a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.

IV- Election du 2^{ème} adjoint

Simon THOME seul candidat est élu avec 8 voix, un bulletin blanc.

Simon THOME ayant obtenu la majorité des suffrages a été proclamé second adjoint et a été immédiatement installé.

Prochaine réunion du conseil municipal : le mercredi 3 juin à 20h30

La séance est levée à 21h15

Le maire,
Bérangère DRIAY

